

# Le Télégramme

## « C'est là que le gardien tenait son journal de bord » : à Plouguerneau, la salle de veille du phare de l'île Vierge va retrouver de l'éclat

**T** Article réservé aux abonnés

Le 05 février 2025 à 18h11

Pièce maîtresse du grand phare de l'île Vierge à Plouguerneau mais en dangereux état, la salle de veille du garde fera l'objet d'une restauration après l'été. Pour contribuer au chantier, un appel aux dons est lancé.



« Devenu l'un des principaux produits d'appel touristiques en pays des Abers », comme le souligne Hervé Oldani (vice-président de la CCPA), et ne le contredit pas Jean-François Tréguer (président), le phare de l'île Vierge va faire l'objet de nouveaux soins de la communauté de communes. La restauration et la mise en étanchéité de la salle de veille du gardien attendent également le soutien des particuliers et des entreprises, via la Fondation du patrimoine, représentée localement par François Cocco. (Photo Le Télégramme/Yann Le Gall)

La salle de veille et la lanterne ont d'abord pris la lumière de l'Exposition universelle de Paris de 1900 avant de trouver leur place actuelle, en 1902, entre 60 et 82 mètres d'altitude, devant la côte de Plouguerneau. C'est dire la portée historique de cette pièce sous-sommitale du phare de l'île Vierge, couplée à son intérêt pratique : « C'est dans cette salle de veille que le gardien remplissait le journal de bord », rappelle Hervé Oldani, vice-président de la Communauté de communes du pays des Abers en charge du tourisme.

Si aucun gardien officie dans le plus haut phare en pierre du monde depuis 2011, ses 383 marches hélicoïdales sont empruntées par des sportifs, à l'occasion, et plus régulièrement par des touristes succombant au charme de ce site maritime remarquable qui s'est progressivement ouvert au public depuis 2014 avec un pic de 14 000 visiteurs enregistrés en 2024. « Le guide restitue remarquablement la vie qui occupait le phare mais il doit faire l'impasse sur la salle de veille », regrette le maire de Plouvien.

## **Dix mois de restauration de pièces remarquables**

Dans un état sanitaire déplorable, le lieu est infréquentable. Une bâche obstrue la rosace sculptée sous la dalle autoportée. Les regards aperçoivent fugacement l'opaline des parois, les boiseries et tous les éléments architecturaux uniques, témoins d'un savoir-faire français prestigieux en la matière. Que l'Atelier du vieux presbytère, à Lanvellec (22), a réussi à remodeliser, notamment à partir de photo.

Cette reconstitution guidera le travail de restauration fidèle et de mise en étanchéité de la salle. « On espère que le chantier démarrera en septembre 2025. Idéalement, pour dix mois de travaux à suivre », indique Hervé Oldani. Le projet inclut la réalisation d'une autre dalle, en surplomb de celle d'origine, afin d'offrir aux visiteurs une vue contemplative et sécurisée. « On pourra d'ailleurs doubler le nombre de visiteurs en organisant deux groupes de 19 personnes », signale Jean-François Tréguer, président de la CCPA.

## **La Fondation du patrimoine ouvre une cagnotte aux entreprises et particuliers**

Montant de l'opération : « Entre 1,3 et 1,50 M€ », précise le maire de Lannilis. L'État, via son fonds d'intervention au soutien du patrimoine maritime, a garanti une participation de 400 000 €. La Direction régionale des affaires culturelles-Drac (25 %), la Région (un peu plus de 10 %) et le Conservatoire du patrimoine (5 %), propriétaire du site de l'île Vierge, apporteront leur part. Le reste à charge reviendra au maître d'ouvrage, c'est-à-dire la CCPA.

Les particuliers et les entreprises ont également la possibilité de participer aux frais, via une souscription ouverte par la Fondation du patrimoine (\*) : « Nous l'établissons d'abord à 50 000 € mais la jauge est relevable. Un particulier peut bénéficier d'une réduction fiscale de 66 % de son don et une entreprise, de 50 %. La Fondation du patrimoine abondera 20 % du montant », détaille François Cocco, délégué territorial de l'organisme patrimonial privé à but non lucratif.

## L'éco-gîte restera ouvert

« Comme les travaux se réaliseront en intérieur, cette restauration n'empêchera pas la visite du site. L'accès au grand phare ne sera cependant pas tout le temps permis », précise le vice-président en charge du tourisme. Ce qui enlèverait, redoute l'élu, un intérêt à venir séjourner dans l'éco-gîte, situé dans le petit phare. Cet équipement rencontre pourtant un grand succès. « Il reste une dizaine de séjours (une à deux nuits) à louer jusqu'à fin août », avertit l'office de tourisme des Abers.

(\*) Par virement sur le site internet de la Fondation du patrimoine (<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/phare-de-lile-vierge-a-plouguerneau/102440>) ou par chèque, en courrier postal, à l'adresse de la Délégation régionale de Bretagne de la Fondation du patrimoine, 55, rue Charles-Nungesser, CS 20116, 29 802 Brest cedex 9. En précisant Fondation du patrimoine sur le libellé.